REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007182700063

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA GRANDANGOULEME

POSTE COMPTABLE DE : ANGOULEME

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET: BA TRANSPORTS (2)

ANNEE 2018

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	24
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	27
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	28
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	29
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	31

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EVI	חור	ITA.	TIA	N I
- X I	-, ,	11 I A	11()	N

		EXI ESTIMINATE	and the second s
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	39 885 000,00	26 334 880,98
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 13 550 119,02
S	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	39 885 000,00	39 885 000,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	59 079 628,30	59 394 631,02
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 519 371,70	0,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 4 204 368,98
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	63 599 000,00	63 599 000,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	103 484 000,00	103 484 000,00
_			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 000 789,00	0,00	18 926 150,00	18 926 150,00	18 926 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00	0,00	203 000,00	203 000,00	203 000,00
014	Atténuations de produits	400 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	14 237 200,00	0,00	2 321 545,00	2 321 545,00	2 321 545,00
To	otal des dépenses de gestion des services	16 837 989,00	0,00	21 650 695,00	21 650 695,00	21 650 695,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	8 380 328,35	0,00	10 379 305,00	10 379 305,00	10 379 305,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	25 218 317,35	0,00	32 030 000,00	32 030 000,00	32 030 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 719 682,65		6 355 000,00	6 355 000,00	6 355 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 700 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	5 419 682,65		7 855 000,00	7 855 000,00	7 855 000,00
	TOTAL	30 638 000,00	0,00	39 885 000,00	39 885 000,00	39 885 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 39 885 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	18 998 871,00	0,00	19 505 000,00	19 505 000,00	19 505 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 565 795,00	0,00	3 371 954,00	3 371 954,00	3 371 954,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Т	otal des recettes de gestion des services	22 564 666,00	0,00	26 286 954,00	26 286 954,00	26 286 954,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	468,07	0,00	426,98	426,98	426,98
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	22 565 134,07	0,00	26 287 380,98	26 287 380,98	26 287 380,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 000,00		47 500,00	47 500,00	47 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	1 000,00		47 500,00	47 500,00	47 500,00
	TOTAL	22 566 134,07	0,00	26 334 880,98	26 334 880,98	26 334 880,98

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 13 550 119,02

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 39 885 000,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	7 807 500,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	8 000,00	0,00	1 158 000,00	1 158 000,00	1 158 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 875 000,00	4 424 951,00	1 040 800,00	1 040 800,00	5 465 751,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 524 870,62	84 528,32	880 220,68	880 220,68	964 749,00
	Total des opérations d'équipement	12 339 979,00	9 892,38	31 946 107,62	31 946 107,62	31 956 000,00
	Total des dépenses d'équipement	19 747 849,62	4 519 371,70	35 025 128,30	35 025 128,30	39 544 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	19 747 849,62	4 519 371,70	35 025 128,30	35 025 128,30	39 544 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 000,00		47 500,00	47 500,00	47 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	12 510 000,00		24 007 000,00	24 007 000,00	24 007 000,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	12 511 000,00		24 054 500,00	24 054 500,00	24 054 500,00
	TOTAL	32 258 849,62	4 519 371,70	59 079 628,30	59 079 628,30	63 599 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 63 599 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 033 634,00	1 033 634,00	1 033 634,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	26 183 994,30	26 183 994,30	26 183 994,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	27 217 628,30	27 217 628,30	27 217 628,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	309 155,41	0,00	315 002,72	315 002,72	315 002,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 999 870,62	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 309 026,03	0,00	315 002,72	315 002,72	315 002,72
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	2 309 026,03	0,00	27 532 631,02	27 532 631,02	27 532 631,02
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 719 682,65		6 355 000,00	6 355 000,00	6 355 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 700 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	12 510 000,00		24 007 000,00	24 007 000,00	24 007 000,00
Tota	des recettes d'ordre d'investissement	17 929 682,65		31 862 000,00	31 862 000,00	31 862 000,00
	TOTAL	20 238 708,68	0,00	59 394 631,02	59 394 631,02	59 394 631,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 204 368,98
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 599 000,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	7 807 500,00
--	--------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \; DE \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RE \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DE \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041 \; ; \; DE \; 043 = RE \; 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 926 150,00		18 926 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	203 000,00		203 000,00
014	Atténuations de produits	200 000,00		200 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 321 545,00		2 321 545,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 379 305,00	0,00	10 379 305,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		6 355 000,00	6 355 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	32 030 000,00	7 855 000,00	39 885 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 39 885 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	47 500,00	47 500,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	31 956 000,00		31 956 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 158 000,00	0,00	1 158 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 465 751,00	0,00	5 465 751,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	964 749,00	24 007 000,00	24 971 749,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	39 544 500,00	24 054 500,00	63 599 000,00

	•
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 599 000,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 400 000,00		3 400 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	19 505 000,00		19 505 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 371 954,00		3 371 954,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00		10 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	426,98	47 500,00	47 926,98
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	26 287 380,98	47 500,00	26 334 880,98

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	13 550 119,02
--	------------------------------------	---------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 39 885 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 033 634,00	0,00	1 033 634,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	26 183 994,30	0,00	26 183 994,30
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	7 000,00	7 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	24 000 000,00	24 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 500 000,00	1 500 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		6 355 000,00	6 355 000,00
	Recettes d'investissement – Total	27 217 628,30	31 862 000,00	59 079 628,30

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 204 368,98
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	315 002,72
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 599 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 000 789,00	18 926 150,00	18 926 150,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	30 000,00	30 000,00
611	Sous-traitance générale	954 000,00	17 713 725,00	17 713 725,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	29 220,00	29 220,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	35 000,00	35 000,00
6156	Maintenance	1 000,00	11 000,00	11 000,00
6161	Multirisques	2 300,00	3 300,00	3 300,00
617	Etudes et recherches	193 000,00	172 705,00	172 705,00
618	Divers	0,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 000,00	16 000,00	16 000,00
6231	Annonces et insertions	17 000,00	18 000,00	18 000,00
6236	Catalogues et imprimés	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6238	Divers	39 000,00	37 500,00	37 500,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	250,00	250,00
6256	Missions	0,00	150,00	150,00
6257	Réceptions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
	· ·	· ·	·	
6281	Concours divers (cotisations)	6 589,00	10 200,00	10 200,00
6287	Remboursements de frais	680 000,00	655 000,00	655 000,00
6288	Autres	4 500,00	150 600,00	150 600,00
63512	Taxes foncières	5 900,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00	203 000,00	203 000,00
6331	Versement de transport	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	700,00	700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	132 000,00	141 000,00	141 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	4 400,00	800,00	800,00
6415	Supplément familial	2 700,00	2 000,00	2 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	19 000,00	18 000,00	18 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	34 500,00	33 000,00	33 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 800,00	2 700,00	2 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	300,00	300,00
014	Atténuations de produits (7)	400 000,00	200 000,00	200 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	400 000,00	200 000,00	200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	14 237 200,00	2 321 545,00	2 321 545,00
6542	Créances éteintes	0,00	8 415,00	8 415,00
6572	Subv. équipt personnes droit privé	0,00	138 000,00	138 000,00
65732	Subv. exploitat° Régions	0,00	888 500,00	888 500,00
65734	Subv. exploitat Regions Subv. exploitat° Communes	224 000,00	193 370,00	193 370,00
65735	Subv. exploitat communes Subv. exploitat° groupements	0,00	286 860,00	286 860,00
65737	Subv. exploitat groupements Subv. exploitat autres EPL	0,00	30 000,00	30 000,00
6574	Subv. exploitat addes El E Subv. exploitat° personne droit privé	14 013 200,00	776 400,00	776 400,00
IOIAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	16 837 989,00	21 650 695,00	21 650 695,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 380 328,35	10 379 305,00	10 379 305,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	19 305,00	19 305,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	8 310 328,35	10 010 000,00	10 010 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	50 000,00	50 000,00	50 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	25 218 317,35	32 030 000,00	32 030 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	3 719 682,65	6 355 000,00	6 355 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 700 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 700 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 419 682,65	7 855 000,00	7 855 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	5 419 682,65	7 855 000,00	7 855 000,00
-	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	30 638 000,00	39 885 000,00	39 885 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	39 885 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	3 400 000,00	3 400 000,00
7061	Transport de voyageur	0,00	3 400 000,00	3 400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	18 998 871,00	19 505 000,00	19 505 000,00
734	Versement de transport	18 998 871,00	19 505 000,00	19 505 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 565 795,00	3 371 954,00	3 371 954,00
7471	Subv. exploitat° État	2 272 295,00	2 238 454,00	2 238 454,00
7472	Subv. exploitat° Régions	0,00	1 133 500,00	1 133 500,00
7473	Subv. exploitat° Départements	1 130 000,00	0,00	0,00
7474	Subv. exploitat° Communes	163 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10 000,00	10 000,00
757	Redevances des fermiers, concession	0,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	22 564 666,00	26 286 954,00	26 286 954,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	468,07	426,98	426,98
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	468,07	426,98	426,98
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	22 565 134,07	26 287 380,98	26 287 380,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 000,00	47 500,00	47 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 000,00	47 500,00	47 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 000,00	47 500,00	47 500,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	22 566 134,07	26 334 880,98	26 334 880,98

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 550 119,02
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	39 885 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE~042 = DI~040, RE~043 = DE~043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	8 000,00	1 158 000,00	1 158 000,00
2031	Frais d'études	0,00	1 150 000,00	1 150 000,00
2033	Frais d'insertion	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 875 000,00	1 040 800,00	1 040 800,00
2138	Autres constructions	150 000,00	135 000,00	135 000,00
2181	Installat° générales, agencements	305 000,00	495 000,00	495 000,00
2182	Matériel de transport	4 420 000,00	410 000,00	410 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	800,00	800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 524 870,62	880 220,68	880 220,68
2312	Terrains	355 000,00	805 000,00	805 000,00
2313	Constructions	170 000,00	75 000,00	75 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 999 870,62	220,68	220,68
1501	Opération d'équipement n° 1501 (5)	11 500 000,00	30 350 000,00	30 350 000,00
15201201	Opération d'équipement n° 15201201 (5)	133 000,00	72 107,62	72 107,62
15201602	Opération d'équipement n° 15201602 (5)	706 979,00	34 000,00	34 000,00
15201701	Opération d'équipement n° 15201701 (5)	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00
15201801	Opération d'équipement n° 15201801 (5)	0,00	440 000,00	440 000,00
	Total des dépenses d'équipement	19 747 849,62	35 025 128,30	35 025 128,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	19 747 849,62	35 025 128,30	35 025 128,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 000,00	47 500,00	47 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 000,00	47 500,00	47 500,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 000,00	47 500,00	47 500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	12 510 000,00	24 007 000,00	24 007 000,00
2182	Matériel de transport	500 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 002 000,00	24 007 000,00	24 007 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	2 000 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	12 511 000,00	24 054 500,00	24 054 500,00
_	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	32 258 849,62	59 079 628,30	59 079 628,30

RESTES A REALISER N-1 (10)	4 519 371,70
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 599 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	1 033 634,00	1 033 634,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	583 634,00	583 634,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	450 000,00	450 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	26 183 994,30	26 183 994,30
1641	Emprunts en euros	0,00	26 183 994,30	26 183 994,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	27 217 628,30	27 217 628,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	309 155,41	315 002,72	315 002,72
1064	Réserves réglementées	309 155,41	7 000,00	7 000,00
1068	Autres réserves	0,00	308 002,72	308 002,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 999 870,62	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 999 870,62	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 309 026,03	315 002,72	315 002,72
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 309 026,03	27 532 631,02	27 532 631,02
021	Virement de la section d'exploitation	3 719 682,65	6 355 000,00	6 355 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 700 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
28182	Matériel de transport	1 700 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	5 419 682,65	7 855 000,00	7 855 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	12 510 000,00	24 007 000,00	24 007 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	7 000,00	7 000,00
2182	Matériel de transport	2 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	10 500 000,00	24 000 000,00	24 000 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	17 929 682,65	31 862 000,00	31 862 000,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	20 238 708,68	59 394 631,02	59 394 631,02

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	4 204 368,98
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 599 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1501 (1) LIBELLE : SO/ RESTRUCTURATION DU RESEAU

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	11 298 267,93	a 0,00	30 350 000,00	b 30 350 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 082,16	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 082,16	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	157 580,02	0,00	5 950 000,00	5 950 000,00	0,00
2111	Terrains nus	1 434,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2118	Autres terrains	24,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	139 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	5 650 000,00	5 650 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 122,02	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 137 605,75	0,00	24 200 000,00	24 200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	230 605,75	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	10 907 000,00	0,00	24 200 000,00	24 200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-30 350 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15201201 (1) LIBELLE : SERVICE NOUVELLES MOBILITES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 9 892,38	72 107,62	b 72 107,62	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	72 107,62	72 107,62	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	107,62	107,62	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	9 892,38	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	9 892,38	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-82 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15201602 (1) LIBELLE : MAISON DES MOBILITES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	12 852,03	a 0,00	34 000,00	b 34 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 852,03	0,00	34 000,00	34 000,00	0,00
2313	Constructions	12 852,03	0,00	34 000,00	34 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-34 000,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15201701 (1) LIBELLE : SO/ OPERATIONS INDUITES BHNS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 050 000,00	b 1 050 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	850 000,00	850 000,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	850 000,00	850 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-1 050 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15201801 (1) LIBELLE : SCHEMA D'ACCESSIBILITE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	440 000,00	b 440 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-440 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2017-12-14
CGCT): 500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bien meuble dont la valeur d'acquisition unitaire est inférieure à 500 €	1	14/12/2017
L	Obligatoire-2031-Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2032-Frais de recherche et de développement	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2033-Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2051-Concessions et droits similaires	2	14/12/2017
L	Obligatoire-2088-Autres immobilisations incorporelles	5	14/12/2017
L	Facultatif-2128-21728-Autres agencements et aménagements de terrains	40	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Agencts & amngts de bât, instal électriq & tél	20	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Souterrains de métro, bandes de roulement	60	14/12/2017
L	Facultatif-2151Installations complexes spécialisées (réseaux BHNS)	60	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Gares ferroviaires, routières	35	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Equipements urbains, équipements arrêts de bus	15	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Bâtiments durables	40	14/12/2017
L	Facultatif-2138Autres constructions : Bâtiments légers, abris	15	14/12/2017
L	Facultatif-2141-2142-2143-2145-2148Constructions sur sol d'autrui	99	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Trains, tramways, voies ferrées	30	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Trolleybus, bus à haut niveau de service	20	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Autobus	15	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Matériel de transport (dont minibus)	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2183-21783Matériel de bureau électrique et électronique	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2183-21783Matériel informatique	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2184-21784Mobilier	15	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788Matériels d'exploitation (SAEIV, vidéosurveillance, billetique)	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788Coffre-fort	30	14/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

7.01	AS:1 ETAT DEGT ROVIGIONS ET DES DET RESIATIONS					
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00
Contentieux DCNS suite jugement CA Rennes du 13/05/14	0,00	26/06/2014	310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		47 500,00	I 47 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	47 500,00	47 500,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	47 500,00	47 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	47 500,00	4 519 371,70	0,00	4 566 871,70

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	7 855 000,00	III 7 855 000,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	7 855 000,00	7 855 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	1 500 000,00	1 500 000,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	6 355 000,00	6 355 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 855 000,00	0,00	4 204 368,98	315 002,72	12 374 371,70

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 566 871,70
Ressources propres disponibles	IV	12 374 371,70
Solde	V = IV - II (6)	7 807 500,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1	

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP				Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1 BHNS	88 000 000,00	0,00	88 000 000,00	26 158 547,77	30 350 000,00	31 491 452,23
2 Maison des	61 076,60	-3 147,97	57 928,63	23 928,63	34 000,00	0,00
mobilités						
3 Opérations	2 550 000,00	0,00	2 550 000,00	0,00	1 050 000,00	1 500 000,00
induites BHNS						
4 Schéma	0,00	2 665 000,00	2 665 000,00	0,00	440 000,00	2 225 000,00
d'accessibilité						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE		Montant des CP		
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1 Tunnel de la	7 500 000,00	0,00	7 500 000,00	0,00	3 000 000,00	4 500 000,00
Gâtine						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Attaché	А	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	В	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,60	0,00	1,60
Ingénieur	А	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	3,40	0,00	3,40

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation. PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 75 Nombre de membres présents : 65 Nombre de suffrages exprimés : 72

VOTES:
Pour: 72
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 02/03/2018

Présenté par (1) M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances,

A Angoulême le 15/03/2018

(1) M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Angoulême, le 15/03/2018 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Madame AFGOUN Sabrina	
Madame ARLOT Véronique	
Madame BERNAZEAU Anne-Marie	
Madame BIDOIRE Anne-Sophie	
Madame BOUTTEMY José	
Madame BREARD Catherine	
Madame CHAUVET Danielle	
Madame CHIRON Monique	
Madame COUTANT Françoise	
Madame DE MAILLARD Véronique	
Madame DEBOEVERE Catherine	
Madame DELAGE Françoise	
Madame DUBOIS Karen	
Madame FEUILLADE-MASSON Annette	
Madame FILLOUX Jeanne	
Madame FOURRIER Maud	
Madame FRANCOIS-ROUGIER Martine	
Madame GODICHAUD Fabienne	
Madame LAGRANGE Isabelle	
Madame LASBUGUES Elisabeth	
Madame MARAIS Annie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

	1
Madame PEREZ Catherine	
Madame PIERRE Marie-Hélène	
Madame RIOU Mireille	
Madame SEMANE Zahra	
Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU Anne-Laure	
Monsieur ACQUIER Jean-Marie	
Monsieur ANDRIEUX Michel	
Monsieur BONICHON André	
Monsieur BONNEFONT Xavier	
Monsieur BOUCHAUD Jacky	
Monsieur BOURGOIN Patrick	
Monsieur BRUNETEAU Gérard	
Monsieur BUISSON Michel	
Monsieur CAMPO Gilbert	
Monsieur CAZENAVE Samuel	
Monsieur CHOISY Jean-Marc	
Monsieur CONTAMINE Bernard	
Monsieur COURARI Jean-Claude	
Monsieur DAURE Jean-François	
Monsieur DEVAUTOUR Bernard	
Monsieur DEZIER Gérard	
Monsieur DOLIMONT Denis	
Monsieur DUBREUIL Jacques	
Monsieur DUMET Georges	
Monsieur DUROCHER Denis	
Monsieur ELIE François	
Monsieur ETIENNE Guy	
Monsieur FOURNIÉ Jean-Jacques	
Monsieur GERMANEAU Michel	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Monsieur GUITTON Joel	
Monsieur HUREAU Thierry	
Monsieur LANDREAU André	
Monsieur LAURENT Francis	
Monsieur LAVAUD Philippe	
Monsieur LAVILLE Michaël	
Monsieur MAGNANON Bertrand	
Monsieur MARTIAL Jean-Luc	
Monsieur MONIER Pascal	
Monsieur MOTEAU Thierry	
Monsieur NEBOUT François	
Monsieur PEREZ Dominique	
Monsieur PERONNET Yannick	
Monsieur POUSSET Jean-Philippe	
Monsieur PROUX Bruno	
Monsieur RAMBLIERE Christophe	
Monsieur REVEREAULT Jean	
Monsieur RIVALLEAU Bernard	
Monsieur ROY Gérard	
Monsieur SAVIN Eric	
Monsieur THOMAS Alain	
Monsieur VALANTIN Jean-Luc	
Monsieur VEAUX Roland	
Monsieur VERGNAUD Philippe	
Monsieur YOU Vincent	

Certifié exécutoire par (1) M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Angoulême,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil communautaire.